

## AÉRODROME | Par Jean-Philippe Béquet



Bruno Denbord

# PLUS DE 2 000 DESTINATIONS

La plateforme Air Affaires propose désormais ses services de mise en relation entre entreprises, pilotes professionnels et propriétaires d'avions privés au départ de l'aérodrome Niort-Marais poitevin. Un service qui vient faciliter et optimiser les déplacements aériens d'affaires en France et en Europe.

**À** la manière de Blablacar pour les déplacements automobiles entre particuliers, la plateforme Air Affaires met en relation dirigeants et cadres d'entreprises avec des pilotes professionnels et des propriétaires d'avions privés afin de rendre plus accessible l'aviation d'affaires en l'affranchissant des transits obligatoires par Paris, des contraintes horaires, de correspondance, de formalités d'embarquement et de débarquement... Elle ouvre ainsi l'aérodrome Niort-Marais poitevin sur les 386 aéroports français, et plus de 2 000 en Europe.

Le service Air Affaires s'inscrit dans une convergence d'intérêts à la fois pour le voyageur, le pilote, le propriétaire d'avion et les territoires.

Le voyageur gagne du temps. Le propriétaire rentabilise son avion. Le

pilote réalise des heures de vol rémunérées indispensables au maintien de sa licence. Quant aux territoires, la facilitation des déplacements d'affaires contribue à leur désenclavement et renforce la position des entreprises implantées hors grandes métropoles. Elle offre l'opportunité aux entrepreneurs niortais d'ouvrir et de faciliter leurs déplacements d'affaires sur l'ensemble de l'hexagone, en particulier vers l'est de la France, une destination peu aisée au départ de Niort.

Les investissements réalisés par la Ville de Niort sur l'aérodrome Niort-Marais poitevin (services AFIS et SSLIA, procédure IFR) trouvent là tous leur sens avec l'augmentation attendue des rotations aériennes sur l'équipement. ●

📍 Pour inscrire votre entreprise sur Air Affaires : [www.airaffaires.fr](http://www.airaffaires.fr)

## MOBILITÉ DOUCE

# Ma ville à vélo

La Ville a lancé, en début d'année 2018, un plan de requalification de ses pistes et bandes cyclables afin de sécuriser la circulation des cyclistes. La phase 1 de ce programme s'achèvera à la fin de l'année. Le marquage blanc qui isole ces voies réservées aux vélos et sécurise le cheminement des cyclistes a été repris, les pictogrammes et chevrons verts ont été repeints en blanc pour plus de visibilité. Une phase 2 sera lancée en 2019, qui nécessitera une concertation avec certains conseils de quartiers, notamment pour réaliser la jonction de segments discontinus. Deux nouveaux itinéraires cyclables ont été créés, matérialisés par des panneaux spécifiques. Au départ de la Brèche, ils mènent à Noron et à la zone Mendès-France.

Une deuxième vague de 36 panneaux de franchissement des feux rouges est en cours d'installation. Ce dispositif permet aux cyclistes de franchir les feux rouges dans un tourne à droite ou à gauche en toute sécurité, tout en laissant la priorité aux autres usagers et aux piétons.

La Ville équipe également ses carrefours de "sas vélo". Par un marquage au sol, ce dispositif permet au cycliste de se positionner devant la file de voitures à un feu tricolore et ainsi s'extraire du flot des véhicules. Vingt et un sont déjà en place, cinquante-cinq suivront d'ici le printemps 2019. La Ville aura consacré cette année 80 000 € à ces travaux de marquage.



Bruno Denbord

## NATURE

# LES P'TITS NICHORS

Samedi 17 novembre, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) organise un atelier de fabrication de nichors, à l'Espace associatif Langevin-Wallon. Franck Jury, animateur nature, expliquera les aménagements à faire chez soi pour accueillir et protéger les oiseaux à l'approche de l'hiver. Avec lui, vous fabriquez un nichor que vous pourrez rapporter chez vous. Cet atelier soutenu par la Ville de Niort est gratuit et ouvert à tous.

📅 Samedi 17 novembre, de 14h à 17h, au 48 rue Rouget-de-Lisle.

📞 Renseignements au 06 32 07 61 22 ou [franck@ornitho79.org](mailto:franck@ornitho79.org)